

Convention entre l'APEEE BXL II et les autocaristes sous contrat

Version du 3 juin 2020

Voici les mesures demandées qui visent à maintenir un niveau de sécurité optimal afin d'éviter la propagation du virus COVID 19 : mesures de distanciation, mesures de nettoyage, et gestes barrières.

La compagnie déclare que les bus à utiliser par le transport des étudiants de l'École seront / ne seront pas (les numéros des bus sont à compléter respectivement) utilisés pour d'autre transport pendant la même journée (la compagnie doit déclarer à l'APEEE le nombre et les numéros de bus tombant dans une ou l'autre catégorie) et s'engage à respecter les dispositions suivantes :

A. Activités concernées par cette charte sécurité

- Transport scolaire école européenne de BXLII

B. Mesures de distanciation sociale au sein du bus - Autres mesures de précaution

La compagnie s'engage à respecter des mesures de distanciation sociale adaptées au contexte pandémique. Cela se traduit par :

- Une limitation de la charge du véhicule selon la deuxième colonne du tableau mis en page 2 ; le nombre des enfants mentionné **dans la colonne 3 pourrait être mis en application suite à une autorisation explicite de l'APEEE**, s'il n'y a pas une alternative pour certaines lignes à partir du deuxième jour (9 juin 2020)
- Une **signalisation à bord** pour orienter les passagers en sens unique vers la porte de sortie en arrière
- Une organisation à la **montée et la descente** du véhicule pour éviter la proximité entre les passagers d'une part et avec les chauffeurs et les accompagnateurs de l'autre part
- Les chauffeurs et les accompagnateurs **doivent impérativement porter un masque** pendant le trajet.

a. Limitation de la charge du véhicule

En cette période de distanciation sociale, la capacité de charge des véhicules devra être adaptée pour éviter toute contamination entre passagers ou avec les chauffeurs / accompagnateurs. La charge maximale a donc été revue selon la capacité des véhicules (voir le tableau ci-après).

Étant donné, que nous transportons de nombreuses fratries, nous considérons que les enfants de la même famille doivent s'installer ensemble.

La 1ère rangée de gauche et de droite (4 sièges) derrière les chauffeurs ne peut plus être utilisée afin de préserver les chauffeurs.

Une distanciation dite « minimale » d'environ 1m entre chaque passager : maximum 1 siège sur 2 peut être occupé, du côté de la fenêtre (à l'exception des fratries assises à coté).

Les capacités de nos véhicules à Woluwe seront donc adaptées des différents selon le tableau ci-dessous :

	Hors pandémie	Pour une distanciation optimale (1m50) à respecter le plus possible Directives Commission (nombre maximal souhaité plus fratries)	Pour une distanciation minimale (1m) - Deuxième option (en cas d'urgence seulement plus fratries)
	<i>Si tous les sièges peuvent être occupés</i>	<i>1ère rangée de 3 ou 4 sièges vides 1 siège sur 4 occupés</i>	<i>1ère rangée de 3 ou 4 sièges vides 1 siège sur 2 occupés</i>
Standard 50 pl	50 pl	11 passagers	20 passagers
Standard 54	54 pl	13 passagers	22 passagers
grande capacité	62 pl	13 passagers	28 passagers

Les accompagnateurs sont assis(e)s en arrière ou circulent à l'intérieur de tous les bus pour assurer le respect du positionnement correct de tous les enfants. Leur attention sera attirée sur l'obligation de guider les enfants sur les mêmes sièges tous les jours.

b. Distance à la montée ou à la descente

i. Règles générales

Afin de permettre une distance suffisante entre les passagers et les chauffeurs et les accompagnateurs à la montée et la descente à bord, certaines règles dépendent du nombre de portes :

- Si le véhicule possède 2 portes, la montée et la descente se fera par la porte arrière.
- S'il n'y a qu'une porte, les accompagnateurs ou en leur absence, les chauffeurs descendront du bus et laisseront les passagers monter ou descendre avant de remonter eux/elles-mêmes dans le bus.
- Si l'accompagnateur n'est pas disponible dans les bus, les chauffeurs doivent exceptionnellement assurer que la montée et le positionnement des enfants est conforme avec cette pratique ;

La distance sociale doit être au maximum maintenue lors des déplacements des passagers. Ainsi, seul le passager qui doit monter ou descendre du bus est debout. Les enfants seront incités par les chauffeurs et les accompagnateurs à ne pas chahuter et à éviter les contacts physiques. S'il y a plusieurs passagers au même endroit, une distance de 1,50 mètre doit être observée entre chacun.

Lors de l'arrivée du bus à l'école, les enfants s'assis en arrière sont descendus en premier par la porte arrière. Les accompagnateurs font attention à ce que le bon ordre et la distanciation sont respectés lors de la sortie.

C. Dispositions générales - Mesures de nettoyage

Ouverture des fenêtres préférable à l'utilisation de l'air conditionné. Des fenêtres en haut du plafond devraient rester ouvertes pendant le circuit.

La climatisation ne sera pas activée pendant le voyage. Si son fonctionnement paraît indispensable (température extérieure supérieure à 30° C), les compagnies doivent remplacer les filtres de climatisation et les nettoyer au moins une fois par semaine.

La protection des passagers et des chauffeurs passe par la désinfection régulière des véhicules après chaque transportation. A cet effet, un matériel de nettoyage adapté est à disposition de chaque chauffeur et une procédure de nettoyage devra être mise en place par la compagnie, surtout lorsque les véhicules sont utilisés par d'autres utilisateurs que l'École (voir l'introduction).

a. Matériel de protection et de désinfection

Chaque chauffeur est muni par son entreprise d'un équipement de protection et de nettoyage qu'il doit utiliser selon les procédures de sécurité communiquées en interne. Voici l'ensemble de son équipement :

- Les nettoyants désinfectants
- Gel désinfectant en entrant au bus pour se laver les mains avant chaque service et après chaque contact avec les passagers ou le matériel des passagers. La présence de gel hydro-alcoolique dans le bus à usage des tous les passagers serait souhaitable ; les chauffeurs doivent veiller à mettre le gel loin de la chaleur pour éviter tout risque d'explosion.
- Masques de protection (jetables ou réutilisables).

b. Procédure de nettoyage

La procédure de désinfection du véhicule ne change rien au fait que chaque véhicule est nettoyé selon les directives habituelles. Néanmoins, cette procédure concerne le complément de nettoyage en vue de désinfecter les espaces régulièrement touchés par le chauffeur ou les passagers.

i. Règles

Avant tout nettoyage de l'espace passagers, un masque et des gants de protection doivent être enfilés par le chauffeur.

Le véhicule est d'abord nettoyé selon les règles habituelles de nettoyage.

Ensuite, les chauffeurs se chargent de désinfecter par vaporisateur toutes les poignées et autres parties sensibles (voir sous iii), une fois que les enfants ont quitté le bus et qu'une deuxième fois que le 2^{ème} service est terminé à la fin de leur journée de travail. L'ensemble des éléments cités ci-dessous sont désinfectés avec un produit adéquat fourni au chauffeur par l'entreprise.

ii. Dans l'espace chauffeur

Au niveau du poste de conduite, les éléments suivants sont désinfectés chaque jour et entre chaque chauffeur.

- Volant
- Mains courantes
- Boutons de commande
- Tableau de bord
- Toutes les surfaces dures

iii. Dans l'espace passagers

Les éléments suivants de l'espace passager sont désinfectés après chaque route :

- Barres et mains courantes
- Poignets plastiques fixes aux dos des sièges et accoudoirs des sièges
- Poignées de porte
- Bouton d'arrêt et de porte
- Les attaches des ceintures
- Et toutes autres surfaces dures

D. Application des gestes barrières

Que ce soit concernant le chauffeur, les passagers, le personnel d'encadrement ou les accompagnateurs à bord, les gestes barrières sont attendus de toutes/tous.

a. Masque

Les chauffeurs portent également un masque durant l'ensemble de son service en charge.

b. Gel antibactérien

Les chauffeurs sont équipé(e)s de gel antibactérien.

c. Gants

Les chauffeurs sont équipé(e)s de gants qu'il/elles utiliseront notamment dans les situations suivantes :

- pour le nettoyage du véhicule

d. Disposition finale

Les mesures dans les autobus scolaires pourront être adaptées en fonction des recherches médicales publiées prochainement.

Date

Signatures

Pour la compagnie

Pour l'APEEE